

DIRECTIVES DE FORMATION DU PERSONNEL

PREAMBULE

Ces directives précisent l'application de la Politique Sociale des entreprises PALLISCO & CIFM en matière formation du personnel (Point n°7 de la politique Sociale).

Ces "Directives de Formation du Personnel " sont assimilées à la "Politique de Formation du Personnel, " et la Direction s'engage à les appliquer.

INTRODUCTION

La formation est un moyen, pas une fin. L'objectif de la formation ne se trouve pas dans la formation mais au-delà.

La politique de formation mise en œuvre dans notre entreprise vise à améliorer les connaissances de base des salariés afin de maintenir les compétences de l'entreprise et permettre l'atteinte des objectifs présents et futurs poursuivis.

De ce point de vue, cet effort de formation est assimilé à un investissement immatériel et repose essentiellement sur une politique globale définie par notre entreprise (politique sociale et ses orientations programmées : (plan de formation)).

1. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION DU PERSONNEL

Dans le cadre du développement stratégique de notre entreprise, l'effort de formation vise deux objectifs majeurs :

- *Un objectif d'ordre économique* : la formation permet de réaliser des gains de productivité en augmentant les qualifications des salariés. Dans le cadre d'une organisation du travail recherchant une plus grande flexibilité, la formation permet d'amener la main-d'œuvre aux évolutions techniques des modes de production, ce qui rend cette main-d'œuvre plus mobile en lui permettant par exemple d'évoluer sur de nouveaux profils de postes. Elle permet de ce fait de renforcer la compétitivité et la capacité de développement et de productivité de l'entreprise.
- *Un objectif d'ordre personnel* : la formation peut être utilisée comme un instrument de promotion des hommes au sein de l'entreprise qui, au travers d'un enrichissement personnel (accroissement des compétences) permet de valoriser l'individu dans une logique de progression de la carrière professionnelle (satisfaction du besoin de reconnaissance et de réalisation).

